

Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offre d'ouverture des plis en date du 28 juin 2013 ;

Vu le Procès Verbal de la Commission d'Appel d'Offre en date du 11 juillet 2013 pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre ;

Une consultation a été lancée pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction d'un bâtiment relais industriel sur la Zac des Chauffours à Delle.

Après présentation des différentes offres, la C.A.O réunie le jeudi 11 juillet 2013 a retenu l'offre économiquement la plus avantageuse proposée à savoir :

- l'offre faite par le groupement BEJ, VADAM, SANTINI et ENEBAT pour un montant de 104 000 euros HT.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **de valider l'attribution du marché au groupement BEJ, VADAM, SANTINI et ENEBAT,**
- **d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes administratifs, juridiques et financiers afférents à cette opération.**

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

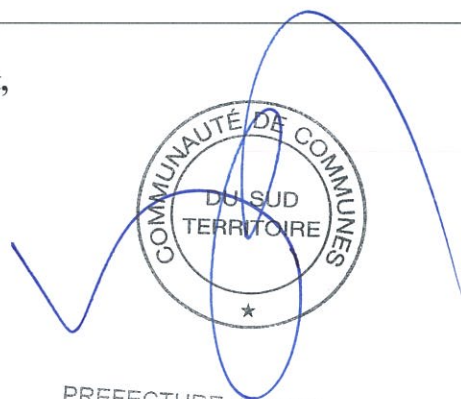
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 16 JUIL. 2013

Et publication ou notification le 16 JUIL. 2013

Le Président,



Le Président,



PREFECTURE du TERRITOIRE
de BELFORT
REÇU le

16 JUIL. 2013

Bureau des Collectivités
Territoriales